

---

# SENTINELLES

AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE

---

N° 276 / Juin 2021



© Yann Muriset

## MADAGASCAR

Pandémie : un accélérateur de pauvreté

## SÉNÉGAL

Comment protéger les enfants talibés

## SUISSE

Regards d'artistes sur le noma

---

# Éditorial

## Colombie, entre violence et destruction de l'environnement

Ce début d'année, la Colombie a vécu la période la plus violente depuis la signature des accords de paix avec les FARC (Forces armées révolutionnaires colombiennes), en 2016. Dans les campagnes et sur la côte pacifique, des groupes armés ont devancé l'État dans la reconquête des zones auparavant occupées par ce mouvement. Le gouvernement conservateur accuse les guérilleros qui se sont distanciés du processus de paix et le narcotrafic d'être à l'origine de la détérioration de l'ordre public.

Cette situation n'est pourtant pas seulement le produit d'intérêts de groupes en marge de la loi. Elle s'inscrit également dans un contexte de corruption, de crise humanitaire à la frontière avec le Venezuela, de chômage et de destruction progressive de l'environnement en raison notamment de projets miniers.

Le président Duque parie sur cette industrie pour le développement économique du pays. Outre l'ouverture d'une quarantaine de projets d'envergure, il a annoncé haut et fort une stratégie pour l'octroi de prêts aux exploitants de mines artisanales souhaitant améliorer leur processus d'extraction. Il a également fait savoir, et de manière tout aussi tonitruante, qu'il ne permettra pas que les mines illégales entachent ce secteur économique, ce qui laisse présager un durcissement des sanctions pour l'extraction clandestine de minerais. Des questions dès lors se posent : quel impact social et environnemental pour la région des mines de charbon d'Amaga où Sentinelles est active depuis trois décennies ? Fermetures de mines, pertes d'emplois et condamnations ou meilleure protection des mineurs ? Et quid de la qualité de l'air, de l'eau et des sols en cas de renforcement de l'activité minière ?

Quoi qu'il en soit, en dépit des conditions sanitaires, des mobilisations d'ampleur nationale se déroulent dans ce contexte de violence sociale et de dégradation des ressources naturelles du pays.



Marlyse Morard  
Directrice

ÉTRANGÈRE À TOUTE IDÉOLOGIE, SENTINELLES, FONDÉE EN 1980 PAR EDMOND KAISER, TRAVAILLE AU SECOURS ET À L'ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS, DE FEMMES ET D'HOMMES PROFONDÉMENT MEURTRIS.

## BRÈVES

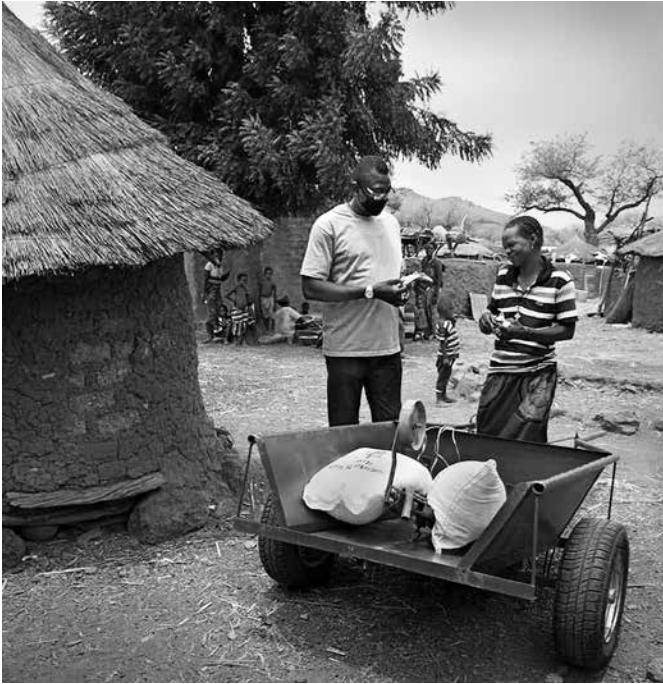


### I NIGER

## Suivi des enfants : fondamental après la guérison du noma

La malnutrition sévère est un facteur de risque important pour le noma. Ce qui est cependant souvent oublié, est qu'une alimentation suffisante et équilibrée est également importante pour les enfants qui ont survécu à cette maladie. S'ils ne sont pas nourris correctement une fois de retour dans leur famille, ils risquent de retomber dans un état de malnutrition. Une gingivite nécrosante peut alors à nouveau se développer, surtout si les mesures d'hygiène buccale ne sont pas respectées. De plus, certains parents qui ont vu guérir leur enfant du noma ont parfois tendance à banaliser la situation et ne pas consulter rapidement.

Pour ces raisons, lorsque les enfants soignés quittent le Centre de Zinder pour regagner leur village, nos assistants sociaux leur font des visites régulières pour s'assurer qu'ils vont bien et que les conseils d'alimentation et d'hygiène buccale donnés sont bien mis en œuvre par les parents. C'est le cas pour la petite Malika, 3 ans : une visite de suivi dans sa famille a permis de détecter une malnutrition modérée par les mesures du périmètre brachial (circonférence du bras), du poids et de la taille. Sa grand-mère a alors bénéficié des conseils de l'assistant social ainsi que d'un appui alimentaire. Ce travail effectué au plus près de chaque enfant permet assurément d'éviter de nombreuses complications.



## I BURKINA FASO

32'182

C'est le nombre de kilomètres parcourus en 2020 par notre équipe au Burkina Faso pour assurer le suivi des enfants atteints de séquelles de noma, ainsi que pour effectuer le travail de sensibilisation auprès des agents des Centres de santé et de promotion sociale. Une proximité essentielle pour garantir un suivi holistique des enfants et de leurs proches à domicile. Cette même année, en plus du suivi des activités génératrices de revenus mises en place afin d'améliorer les ressources des familles en brousse – le plus souvent sous la forme d'aide agricole ou à l'élevage –, nous avons distribué des aides alimentaires et sanitaires d'urgence aux foyers les plus démunis, en secours face aux effets engendrés par la pandémie et l'insécurité. Un grand merci à David, notre chauffeur depuis de nombreuses années, ainsi qu'à toute l'équipe pour leurs déplacements éprouvants sur les routes et les pistes burkinabées.

## I COLOMBIE

### Jardiner et cuisiner à plusieurs mains

La moitié des participantes habituelles ayant manifesté l'envie de continuer à cuisiner ensemble, Tierra de Vida (nom de Sentinelles en Colombie) réactive les rencontres entre femmes au sein de l'espace d'échange et d'apprentissage « autour de la table ». Nous projetons cette fois de combiner le jardinage et la cuisine. L'initiation débutera par l'entretien du potager du Centre et la création de recettes sur la base des produits récoltés. Dans un deuxième temps, les ateliers auront lieu chez les participantes qui pourront collectivement construire un potager familial pour chacune. Chaque famille disposera alors d'un espace de culture garantissant sa propre consommation et saura en cuisiner les produits ainsi que préparer les plants nécessaires pour la saison suivante. Nous nous réjouissons de partager ces bons moments et de récolter les fruits du travail commun.



## I CONGO

### Jardin d'enfants à la prison de Bukavu

Dans le cadre du projet d'aide aux femmes détenues et leurs enfants soutenu par la Chaîne du Bonheur, Sentinelles veille au bien-être des petits. Ces derniers sont incarcérés avec leur maman lorsqu'elles n'ont aucun autre moyen de garde. Certains sont nés à la prison et n'ont jamais connu le monde extérieur. C'est le cas de Christine, âgée de 6 ans et arrivée à la prison un mois après sa naissance ; ou encore de Koko, qui a aujourd'hui 4 ans, né à la prison de Kabare avant que sa mère ne soit transférée à la prison centrale de Bukavu. Sentinelles a pu mettre en place un jardin d'enfants, qui leur permet de jouer et bénéficier d'activités d'éveil, encadrés par notre assistante sociale. Ce sont les étoiles dans les yeux que les jeunes enfants ont découvert cet espace qui leur est dédié.





## I MADAGASCAR

# Aggravation de la pauvreté due à la pandémie

Madagascar se trouvait déjà dans une situation de grande précarité avant que le coronavirus ne fasse son apparition. Le nombre de personnes infectées et de décès progresse, bien que les chiffres officiels soient à prendre avec du recul compte tenu de la quantité relativement peu élevée de tests réalisés. En résulte cependant une conséquence bien visible : un net accroissement de l'extrême pauvreté.

Les mesures de restriction et de confinement prises en 2020 par les autorités, par ailleurs très difficiles à faire respecter dans ce pays où la grande majorité de la population est contrainte à des activités informelles de survie, ont signifié pour beaucoup l'arrêt net de tout travail et d'entrée d'argent, et un enfoncement dans une situation encore plus précaire. Même si des aides pour les plus nécessiteux ne pouvant plus travailler ont été mises en place par les autorités, il est difficile d'en évaluer l'impact et l'efficacité réels, car nombreux sont celles et ceux qui n'y ont pas eu accès.

**La crise sanitaire a eu d'importantes répercussions sur le fonctionnement de notre programme à Madagascar. Pendant des mois, la plupart de nos collaborateurs n'ont pas pu travailler à temps plein et une grande partie de nos services a dû se limiter aux interventions d'urgence. Les visites à domicile n'ayant pas été possibles, le contact avec quantité de bénéficiaires s'en est trouvé coupé.**

Dès la reprise de nos activités à 100 %, nous n'avons pu que constater l'aggravation de la situation socio-économique de nombreuses familles accompagnées dans nos divers programmes. Face à cela, nous avons été contraints de renforcer les aides palliatives, alimentaires, et de renflouer certaines activités génératrices de revenus.



C'est le cas pour Viviane que nous avons aidée avant cette crise à lancer un petit projet de commerce d'articles soldés, par le biais d'un microcrédit. Elle assurait la bonne marche de son activité depuis son lancement en août 2019. Avec un fonds de départ de 62'000 ariary (env. CHF 15.-), Viviane parvenait à pourvoir aux besoins des siens et à honorer le remboursement de son prêt. Avec l'aide de sa fille aînée, elle a également pu scolariser ses deux plus jeunes enfants. Mais la pandémie a fait basculer la vie de ce foyer. Toute vente étant interdite durant le confinement, Viviane a dû puiser dans le fonds destiné à son commerce. Sa fille a également perdu son travail. Nous avons par conséquent octroyé une aide alimentaire à cette famille durant 6 mois, ainsi que les fournitures nécessaires aux enfants pour la rentrée scolaire 2020-2021.

Fort heureusement, la famille est propriétaire de sa maison, faute de quoi la situation aurait été plus grave encore. En mars, Viviane a pu reprendre son petit commerce, mais son fonds de roulement étant insuffisant, nous avons entrepris des démarches pour renflouer son activité.



Tsiry, 17 ans, est un autre de nos bénéficiaires. Il vit à Antananarivo avec sa famille qui se préparait à revenir dans son village natal situé à 70 km de la capitale. Le père est menuisier et l'offre de travail est plus abondante dans cette région. La famille y est par ailleurs propriétaire d'une maison et de terres cultivables.

Une aide financière pour l'achat de matériel de menuiserie est apportée au chef de famille. Mais le confinement décrété interdisant tout déplacement hors de la capitale, la famille de Tsiry est contrainte de rester à Antananarivo, avec tout ce que cela implique de dépenses quotidiennes, alors que le travail manque.

Bien que la maman poursuive son activité de lavandière, nous apportons une aide palliative à cette famille (rations alimentaires, suivi médical, etc.) et lui donnons de la farine et de l'huile afin que Tsiry et sa mère puissent pratiquer un petit commerce de beignets. Les enfants poursuivent actuellement leur scolarisation et la famille envisage toujours de retourner au village dès que la situation le permettra.



Albertine, également suivie par Sentinelles, avait, avant notre rencontre, une expérience dans la fabrication et le commerce de solvants pour peintures. Il y a trois ans, nous l'avions aidée à relancer son activité avec un fonds de 583 320 Ariary (env. CHF 140.-). Malgré des problèmes de santé psychique, Albertine s'en sortait bien et assumait tous les besoins de sa famille ainsi que le remboursement de son microcrédit. La situation sanitaire a tout fait vaciller. Présentant des symptômes de coronavirus, elle a suivi un traitement et dû arrêter totalement son activité. Elle a fait une rechute de son trouble psychiatrique et, qui plus est, dû faire face à une querelle de voisinage qui s'est soldée par une audience au tribunal. La voyant à bout de souffle, nous l'avons soutenue sur tous les plans : aide alimentaire, visites fréquentes, suivi médical et juridique.

Aujourd'hui, Albertine relance petit à petit son commerce et nous évaluons sa capacité à poursuivre cette activité de manière autonome. ■



## I SÉNÉGAL

# Ouvrir les daaras sur leur quartier pour le bien-être des talibés

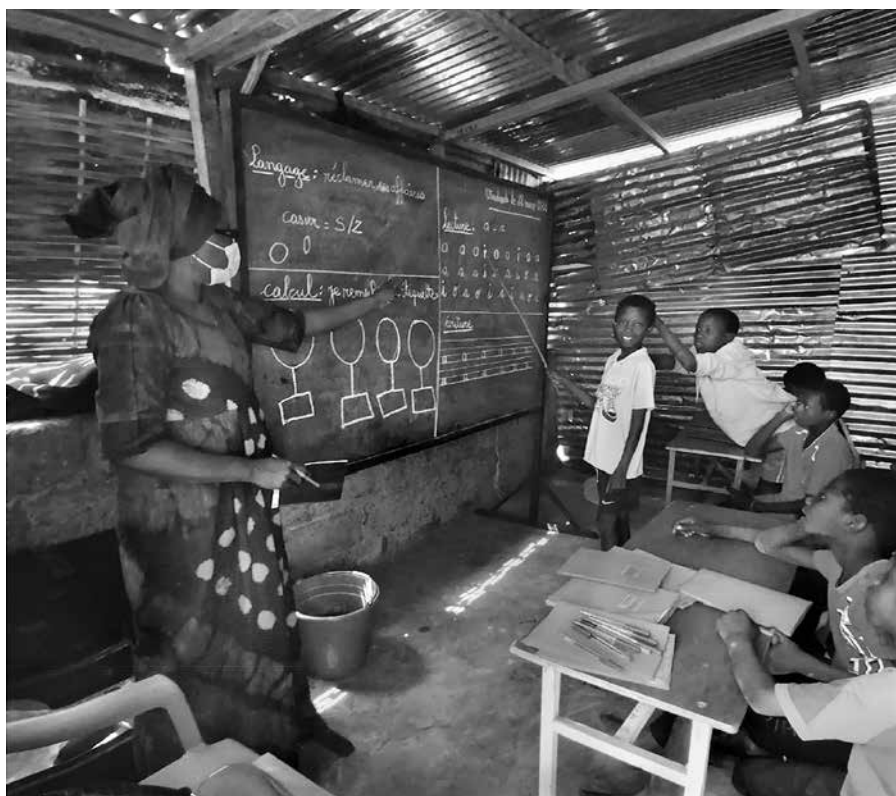
Le Sénégal est un pays bien ordonné, composé de 14 régions et de 45 départements. Celui de Mbour comporte 8 communes dont celle de Mbour où se trouvent les locaux de Sentinelles.

Les communes sont découpées en quartiers qui abritent tous les mêmes acteurs. Dans chaque quartier se trouvent un Délégué de quartier et une Bajenu Gokh (maraine de quartier), nommés par l'État. Le délégué de quartier est le représentant de l'État, sous la tutelle du Préfet de département, tandis que la Bajenu Gokh a pour fonction d'assurer une paix sociale et de veiller aux questions de santé et des naissances au sein de son quartier.

La grande majorité des daaras au Sénégal n'a pas de statut légal. Tout le monde peut s'autoproclamer Maître coranique et ouvrir son daara-internat. Pourtant une grande responsabilité incombe au marabout, puisqu'il a la fonction légale de tuteur des enfants présents dans son daara.

Les talibés sont des enfants envoyés par leurs familles dans ces daaras, situés souvent très loin de leur village, dans des zones urbaines, pour apprendre le coran et suivre une éducation coranique. On peut cependant arguer que l'unique raison de la présence d'un grand nombre de daaras en ville est la mendicité des enfants qui profite aux marabouts. Dès lors, ils sont vulnérables sur l'espace public. Ils parcourent de très longues distances, sont exposés à la violence, aux dangers de la route, aux animaux errants, au mépris et au rejet.

Loin d'être une fatalité, les daaras pourraient, en leurs murs, offrir un cadre de vie suffisamment soutenant pour le bien-être des enfants.



Le petit Samba Sall est envoyé dans un daara de Mbour en 2014, alors âgé de 5 ans. Il est séparé de ses parents qui vivent dans un village éloigné, et ne les reverra plus, car ils ne feront pas une fois le déplacement pour s'enquérir de ses conditions de vie au daara. C'est donc tout naturellement que Samba considère ses camarades talibés et le marabout comme sa propre famille.

Au mois d'octobre 2020, le marabout de ce daara sollicite l'aide de Sentinelles pour la prise en charge du jeune garçon, alors âgé de 12 ans, qui souffre de calculs

rénaux. Ses parents, avertis du problème par le marabout, n'ont pas les moyens de payer l'opération. C'est ainsi qu'en pleine crise sanitaire, l'assistant social de Sentinelles se démène pour que Samba qui souffre énormément puisse être soigné rapidement. Mais les hôpitaux sont débordés. L'opération programmée dans un hôpital public de Dakar est finalement reportée. Face à l'urgence, une place pour une intervention chirurgicale est trouvée dans une clinique privée. L'opération se déroule bien, Samba retrouve progressivement la santé et l'appétit.



L'histoire de Samba est révélatrice de problèmes plus profonds. Les talibés sont dans l'obligation de mendier, jour après jour, de l'argent et de la nourriture, de maison en maison ou dans la rue, espérant obtenir n'importe quoi de comestible. De retour au daara, ils versent la nourriture récoltée, composée d'une multitude d'aliments, dans un grand seau qui sera partagé entre tous. Ce manque d'hygiène et cette nourriture, parfois cuisinée ou avariée, est la cause de nombreuses affections pour les enfants : diarrhées, maux de ventre, éruptions cutanées et autres maladies.

Sentinelles décide d'intégrer ce daara à son programme talibés et très rapidement une consultation médicale gratuite y est organisée. Un médecin bénévole effectue d'abord une visite des lieux afin de mieux connaître les conditions d'existence des enfants. Des chats errants ont pris quartier dans leur dortoir auquel les moutons du daara accèdent également et dont les excréments trouvés sur place sont propices aux infections parasitaires.

**La stratégie adoptée par Sentinelles pour ce programme est d'associer, dès le départ, tous les acteurs communautaires qui gravitent autour du daara : le Délégué de quartier, la Bajenu Gokh ainsi que quelques mamans talibés.**

Une maman talibé est une mère de famille qui accorde un peu de son temps à un enfant talibé et lui permet de venir chez elle prendre une douche, un petit déjeu-

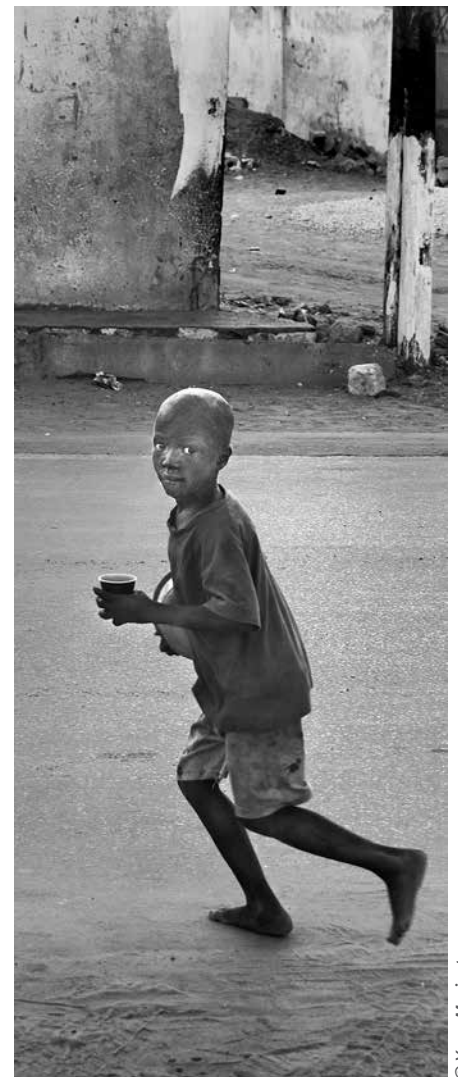
ner ou recevoir de menus soins quand nécessaire. Malheureusement, tous les talibés n'ont pas cette chance.

Le rôle de ces acteurs est essentiel pour assurer une plus grande observance des bonnes pratiques au sein du daara. Ils ont ainsi participé à la consultation qui a permis de déceler des problèmes de santé chez plusieurs enfants et durant laquelle des consignes d'hygiène ont pu être discutées. Ce projet vise une amélioration significative générale des conditions de vie des enfants.

Dès janvier 2020, des cours d'alphabétisation sont donnés par des alphabétiseuses engagées par Sentinelles à raison de 10 heures par semaine. Pour cela, la première des conditions est que le daara ait été rangé et nettoyé. Cette règle est prise très au sérieux par ces dames qui jouent aussi un rôle dans le bien-être des enfants. Aujourd'hui, Samba a retrouvé le sourire en compagnie de ses camarades en salle d'alphabétisation. Il se révèle brillant et rattrape son retard.

Pour mettre fin à la mendicité infantile et leur permettre d'atteindre l'autosuffisance, une activité génératrice de revenus pourrait à l'avenir être mise en place dans le daara, à laquelle pourraient participer les enfants selon leur âge, comme des activités de maraîchage, d'élevage de poussins ou de moutons et supervisées par le Délégué de quartier. Le daara doit être intégré au quartier, dont font aussi partie les enfants talibés, et qui doit s'approprier les problèmes y relatifs.

Nous espérons que la présence et l'accompagnement de Sentinelles amélioreront les conditions de vie des enfants et nous permettront de nous retirer pour donner le relais à la toile sociale afin que les acquis soient maintenus et progressent. ■



© Yann Muriset



© Yvan Muriset

| SUISSE

## Exposition aux Archives cantonales vaudoises

### Le Collectif Marie-Louise illustre le parcours de vie d'enfants atteints de noma

En 2020, la Fondation Sentinelles confie ses archives historiques aux Archives cantonales vaudoises ; sitôt le fonds reçu, sa pétillante directrice, Delphine Friedmann, fourmille déjà d'idées pour sensibiliser le public à sa richesse. Mais comment mettre en lumière le vécu d'enfants défigurés par la maladie, celui de femmes violentées ou incarcérées, sans porter atteinte à leur dignité, sans heurter qui que ce soit, ni livrer des informations soumises à la loi sur l'archivage ? Acacio Calisto, archiviste, connaît la réponse. Il propose au Collectif Marie-Louise de se plonger dans les documents de Sentinelles et d'en retirer un florilège d'œuvres artistiques. Les dessinateurs du Collectif choisissent de concentrer leur travail sur le noma à l'issue d'une rencontre avec Martin Bovay, auteur d'un travail de mémoire de master en lien avec cette maladie.

Les créations exposées aujourd'hui aux Archives cantonales illustrent, tantôt avec une explosion de couleurs, tantôt avec un trait fin et délicat, des visages ou des scènes de vie quotidienne, là-bas, dans l'aridité du Sahel. Parfois, des bribes de phrases extraites d'un dossier interpellent le visiteur, l'amènent au cœur

d'enjeux médicaux et sociaux. Sabine Bertschi, membre du Collectif, a décidé de se pencher sur un seul dossier, celui d'une fillette. Elle raconte l'impression d'entrer dans son intimité, la sensation de deviner son parcours entre les lignes des rapports de suivi. Elle dit aussi combien elle se sent habitée par cette enfant. Giancarlo Mino utilise une technique originale de collage. Il pose un regard décalé et sensible sur la plastique et l'esthétisme. À mille lieues du noma ? Pas si sûr.

L'ensemble des dessins exposés aux Archives cantonales repose bien à l'abri dans une imposante structure de bois, à la fois dissimulé et accessible. À l'instar des membres du Collectif qui ont pénétré dans l'univers des archives de Sentinelles et du noma pour créer, le visiteur devra aller à la rencontre des œuvres pour les découvrir et les apprécier. ■

**Venez sans tarder voir cette exposition inédite dans le Hall des Archives cantonales vaudoises à Chavannes-près-Renens.**

Plus d'info sur notre site:  
[www.sentinelles.org/actualites](http://www.sentinelles.org/actualites)



**SENTINELLES**  
AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE

Bâtiment Les Cerisiers, route de Cery 16  
CH-1008 Prilly / Lausanne (Suisse)  
Tél. +41 21 646 19 46  
f @ sentinellesfondation  
info@sentinelles.org, www.sentinelles.org

Compte de chèques postal: Lausanne 10-4497-9  
Banque cantonale vaudoise, 1001 Lausanne: BIC/SWIFT BCVLCH2LXXX  
Compte en francs suisses: IBAN CH12 0076 7000 5045 9154 0  
Compte en euros: IBAN CH14 0076 7000 7511 2794 9

Tirage: 30'000 exemplaires (fr/all/angl)  
Abonnement: CHF 20.-/an, six numéros  
Éditeur: Sentinelles  
Mise en page: Mathias Regamey  
Impression: PCL Presses Centrales SA